



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 du mois de mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Madame Rosa PERSONNAZ, Vice-Présidente du CCAS*, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Présent(s)** : Le président, Marc Genoud,

La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, C. Decroux, C. Pasqualini

**Procuration** : M. Bourguignon donné à M. Genoud, F.Bechetoille donné à R. Personnaz

**Absent(s)** : S. Tugler-Rossi, P.Meylan, S. Casabianca

**Le secrétariat a été assuré par** : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	06
Votants :	08
Dont pouvoirs :	02

N° 2024-05

### FINANCES- ASSAD Attribution d'une subvention

Considérant l'intervention de l'association d'aide à domicile Genevoise auprès d'habitants de Beaumont,

Considérant que la demande de participation du CCAS est basée sur le nombre d'heures effectuées, hors A.P.A., aide sociale et hors mandataire,

Considérant que la crise sanitaire a incité certains usagers, pour se préserver, à annuler leurs prestations,

Il en résulte la perte de nombreuses heures d'interventions, ce qui porte préjudice au bon fonctionnement du service,

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'ASSAD pour un montant de 1 489.50 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

M.T. DUBETTIER

Le Président,

Marc GENOUD



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

25 MARS 2024

ARRIVEE  
3

Certifié exécutoire.  
A Beaumont, le  
Le Président,

